



Droit de visite du pere et des grands parents

Par laulau74, le 25/03/2009 à 09:25

bonjour a tous
voila mon probleme, je suis divorce depuis l'an 2000 deux enfants sont nees de ce mariage, jusque la + ou - biens entre mon ex mari et moi il y a environ 800 km
depuis peu il m'a demande dans un premier temps la garde alterner 1 an chez lui 1 an chez moi ce que j'ai refuse pour la stabilite de mes enfants qui ont a present une vie stable puisque je suis remariee depuis 2003 et que j'ai eu deux autres enfants avec mon mari et toute la petite famille s'entend tres bien.
pour que mes deux aines puissent voir tout de meme leur pere j'ai propose que celui-ci les prenne pendant toutes les vacances scolaires mais apparemment cela ne marche pas car il n'est jamais la et mes 2 enfants restent avec leur belle mere. Puis nous on ne peut plus rien faire en semble car hors des vacances on a pas le temps de faire grand chose en famille.
de plus les grands parents s'en meleissent eux aussi veulent les enfants pendant les vacances (une distance de 300 km les separent)
donc je voudrais savoir si quelqu'un aurait une idee pour que les enfants puissent voir tout le monde sans en patir non plus
puis je voulais savoir mais niveau plus juridique, si leur pere pouvait me retirer mes enfants pour abandonner puisque je lui laisse pendant toutes les vacances.
je vous remercie par avance
bientot j'espere